

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Administration (Arts)	No SD SD-2023-5917
OBJET	Recommander au conseil d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et la Cité de la culture et du sport de Laval concernant l'organisation des Jeux de la francophonie canadienne 2025, au montant total de 999 999 \$	
No dossier(s) interne(s) : M.Charette No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 11-Laval-des-Rapides Date CE souhaitée : 2023-11-29 Date CM souhaitée : 2023-12-05		
Actions : ENTENTE Demande d'achat : Oui CT requis : Oui Montant : 999 999,00 \$ Mode de sollicitation : De gré à gré Type de contrat : Service(s) professionnel(s) Durée du contrat : 2023-2024-2025 <u>Unité(s) administrative(s) concernée(s)</u> Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social <u>Financement</u> Autre source : 60101-7111-00-114190		

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Administration (Arts)	No SD SD-2023-5917
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		
<u>Date</u> 2022-12-06	<u>No résolution</u> CM-20221206-1077	<u>Objet</u> AUTORISATION - ENGAGEMENTS - JEUX DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE - ÉTÉ 2025
<u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,		
IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne		
APPUYÉ PAR : Aline Dib		
et résolu à l'unanimité:		
d'autoriser les engagements de la Ville de Laval pour l'obtention des Jeux de la francophonie canadienne durant l'été 2025, soit:		
de soutenir le comité organisateur grâce à l'implication des ressources de l'équipe municipale pour la réalisation de l'événement;		
de rendre disponibles gratuitement ses installations municipales reliées à la réalisation des Jeux de la francophonie canadienne et, si d'autres équipements sont nécessaires, à négocier avec ses partenaires;		
d'assigner un représentant issu du conseil municipal au conseil d'administration du comité organisateur;		
d'assumer la responsabilité de toutes les implications financières et civiles pour la réalisation desdits Jeux;		
de signer le protocole d'entente à intervenir avec la Fédération de la jeunesse canadienne-française;		
de mettre en place un comité organisateur;		
d'octroyer un soutien financier et organisationnel au comité organisateur, tel qu'énoncé dans les aspects financiers du présent sommaire décisionnel.		
ADOPTÉ		
(SD-2022-5784)		
<u>Date</u> 2022-11-23	<u>No résolution</u> CE-20221123-3612	<u>Objet</u> SUBVENTION - TOURISME LAVAL
<u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:		
d'octroyer une subvention au montant de 25 000 \$ à Tourisme Laval pour la préparation du cahier de candidature de la Ville de Laval en vue de l'obtention des Jeux de la francophonie canadienne de 2025.		
(CT:1723547)		
(SD-2022-5253)		
<u>Date</u> 2022-08-24	<u>No résolution</u> CE-20220824-2741	<u>Objet</u> AUTORISATION - DÉPÔT - CANDIDATURE - JEUX DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE 2025
<u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:		
d'autoriser le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à déposer la candidature de la Ville de Laval en vue d'obtenir l'organisation des Jeux de la francophonie canadienne à l'été 2025.		
(SD-2022-4001)		

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Administration (Arts)	No SD SD-2023-5917
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>La Ville de Laval a été nommée en avril dernier comme étant la ville hôte des 8e jeux de la francophonie canadienne qui se tiendront du 15 au 19 juillet 2025. Lors de cet événement, la municipalité pourra accueillir des milliers des jeunes francophones âgés entre 14 et 18 ans. C'est à travers des compétitions dans le domaine des arts, du leadership et du sport que ces jeunes pourront célébrer leur langue et leur identité, mais voir également profiter de la richesse du milieu lavallois. En effet de nombreux partenaires et bénévoles seront mis à contribution pour rendre unique cette 8e édition des Jeux de la francophonie canadienne. Rappelons que ce rassemblement s'inscrit dans le 60e anniversaire de la municipalité.</p> <p>Le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social souhaite mandater la Cité de la culture et du sport de Laval pour la mise en place du comité organisateur des jeux.</p> <p>La cité de la culture et du sport de Laval assurera, via le comité organisateur, la préparation, l'organisation et la réalisation des Jeux de la francophonie canadienne en conformité avec les termes du protocole.</p> <p>Le protocole d'entente permet d'identifier les responsabilités de la Cité et de la Ville et les modalités des versements du 999 999\$ prévu au budget 2023, 2024 et 2025 pour la tenue des Jeux. Cette contribution servira à défrayer les coûts d'opération et de planification afin d'assumer les implications financières pour la réalisation des jeux.</p> <p>La cité de la culture et du sport de Laval a également signé un protocole d'entente avec la Fédération de la jeunesse canadienne-française précisant les normes et exigences à respecter pour l'organisation de l'événement.</p>		
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>Le coût total est de 999 999 \$ (incluant les taxes) et se détail comme suit :</p> <p>Le paiement à l'organisme se fera en 3 versements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Premier versement de 250 000 \$ (incluant les taxes) dès la signature de l'entente - Second versement de 500 000 \$ (incluant les taxes) en janvier 2024 - Troisième versement de 249 999\$ (incluant les taxes) en janvier 2025 <p>Montant disponible au budget 2024, le service devra effectuer un virement pour la portion 2023 non prévue au budget.</p>		
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CADRE NORMATIF</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>REMARQUE(S)</p> <p>Nom du fournisseur : La Cité de la culture et du sport de Laval A/S : M. Marc DeBlois, directeur général Adresse : 1950, rue Claude-Gagné Ville : Laval Code postal : H7N 0E4</p>		
<p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>de recommander au conseil d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et la Cité de la culture et du sport de Laval concernant l'organisation des Jeux de la francophonie canadienne 2025, au montant total de 999 999 \$;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.</p> <p>(CT:1776711)</p>		

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Administration (Arts)	No SD SD-2023-5917
CERTIFICATION		
Numérotation des finances : 1776711 Coût estimé affectant l'année en cours : 228 283,32 \$ CM requis :Oui		
Annotation(s)		
Répartition de la dépense nette annuelle :		
2023	228 283.32 \$	
2024	456 566.65 \$	
2025	228 282.42 \$	
Total	913 132.38 \$	
Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.		
_____ LEFEBVRE, Madame LISON (54347) Trésorier	_____ 2023-11-24 AN - MS - JR	